



Les projets du PS et de Terra nova concernant l'allocation d'autonomie font courir les mêmes risques à la jeunesse.

Contexte

L'allocation d'autonomie n'est pas une idée neuve. C'est en 1946, lors du congrès de l'UNEF à Grenoble, qu'est née cette idée avec l'adoption d'une charte visant à reconnaître les étudiants comme de "jeunes travailleurs intellectuels", ayant droit, à ce titre à un "présalaire". Depuis, la gauche agite régulièrement ce projet sans jamais avoir réellement tenté de le mettre en oeuvre.⁽¹⁾

A l'approche de l'élection présidentielle, tous les partis de gauche (du Front de gauche au PS en passant par Europe Ecologie) présentent dans leur projet une variante de cette allocation. Quelles que soient les modalités retenues, **ce type de mesure reste "ruineux" pour les finances publiques, injuste socialement et constitue une trappe à inactivité pour les jeunes.**

Deux versions de l'allocation d'autonomie également dangereuse

| | Montant mensuel | Public concerné | Modalités de versement | Coût estimé de la mesure | Observations |
|--|--|---|--|---|---|
| Terra nova <i>ALES</i> <i>(allocation d'études supérieures)⁽²⁾</i> | 500 € d'allocation et 150 à 300 € de prêt à taux 0 garanti par l'Etat | Tous les étudiants <i>soit</i> 2 318 700 <i>(en 2010)</i> | 50 mensualités <i>(10 mensualités par an pendant 5 ans)</i> | 11 593 M € par an pour le financement de la partie allocation 261 M € pour le financement de la partie prêt. 68 M € de frais de fonctionnement | Suppression <ul style="list-style-type: none"> • du quotient familial, • des bourses sur critères sociaux |
| Projet du PS <i>Allocation d'études dans le cadre d'un parcours autonomie</i> | <i>"Elle sera d'un montant suffisant" (3)</i> La première année, elle sera en moyenne de 131 euros⁽⁴⁾ . | Tous les jeunes en formation soit 2 880 218 jeunes de plus de 18 ans scolarisés (2009) ⁽⁵⁾ | Modulation sous conditions de ressources en se fondant sur la situation propre de chaque jeune, versée durant toute les études avec prolongation possible d'un an après. | Le financement de cette mesure devra faire à coût constant la première année. Une hausse du montant de l'allocation sera envisagée ultérieurement. ⁽⁶⁾ | Suppression <ul style="list-style-type: none"> • du quotient familial, • des bourses sur critères sociaux • des aides au logement (APL, ALS...) |

L'ALES de Terra nova, une mesure coûteuse et dangereuse

Un coût minimum de 11,922 milliards d'euros par an

L'ALES (allocation d'études supérieures) concernerait l'ensemble des étudiants sans condition de ressources et se composerait à la fois d'une allocation de 500 euros par mois (chaque étudiant bénéficierait ainsi de 25 000 € versés en 50 mensualités), et d'un prêt à taux 0 garanti par l'Etat d'un montant variant entre 150 et 300 € selon le niveau d'études. Cette proposition ressemble à celle annoncée durant la campagne des primaires par François Hollande (qui bien sûr ne l'avait pas chiffrée).

Toutes choses étant égales par ailleurs, **cette mesure coûterait aux contribuables au minimum 11,922 milliards d'euros par an, dont 11,593 milliards pour financer les 10 mensualités de 500 €** pour chaque étudiant, plus **261 millions d'euros pour garantir les défauts de paiements** (avec un taux de défaut moyen de 5 %) liés à l'attribution d'un prêt moyen de 225 € par mois pour un montant total de 5,217 Md d'euros. A cela, il convient d'ajouter environ **68 millions d'euros pour les frais administratifs et le fonctionnement**. Ces frais sont calculés au prorata par rapport à ceux programmés dans le PLF 2012 (Ce dernier (7) prévoit 17,49 millions d'euros de frais de personnels pour gérer 592 429 boursiers).

Un effet pervers qui pourrait entraîner un doublement du coût de la mesure

Une mesure aussi "généreuse" risquerait de créer un **effet d'opportunité** très important et de conduire de nombreux étudiants à différer leur entrée sur le marché du travail jusqu'à ce qu'ils aient consommé l'intégralité de leurs 50 mensualités, d'autant plus que le statut d'étudiant offre d'autres avantages (cf encadré ci-contre). **Cela conduirait à une hausse artificielle du nombre d'étudiants**. Actuellement la durée moyenne des études supérieures en France est de 2,6 ans, elle pourrait ainsi presque doubler. Dans un tel cas, le nombre d'allocataires exploserait ainsi que le coût de la mesure. **Si seulement 30 % des étudiants choisissent de prolonger leurs études en raison de cette opportunité, cela alourdirait la facture de l'ALES de plus de 3,57 milliards d'euros.**

A ces sommes importantes, **il faudrait également ajouter un surcoût pour les établissements (effet induit)** qui devraient accueillir plus d'étudiants. Celui-ci peut s'évaluer à **7,8 milliards d'euros**, puisque une hausse de 30 % du nombre d'étudiants conduirait à une hausse de 695 610 étudiants avec un coût moyen pour un élève du supérieur 11 260 euros.

Le coût de cet effet pervers se monte à 11,37 Md (3,57 Md d'effet d'opportunité + 7,8 Md d'effets induits). Il double ainsi la facture de l'ALES.

L'allocation d'autonomie maintient les jeunes dans l'assistanat.

L'allocation d'autonomie proposée par Terra nova constituerait l'exemple type de ce que les économistes nomment **"une trappe à inactivité"** et qui est constituée des désincitations que connaît une personne sans emploi à en trouver un, notamment en raison de la perte de revenus d'assistance suite à l'obtention d'un emploi.

Cela s'appliquerait totalement au cas de certains étudiants qui pourraient ainsi bénéficier d'un revenu mensuel maximum de 1 222 euros (500 € d'allocation + 300 € de prêt + 422 € d'économie), soit de 14 % supérieur au SMIC. Dans de telles conditions, certains étudiants pourraient rationnellement préférer poursuivre des études plutôt que de rechercher un emploi.

Le statut d'étudiant peut faire économiser jusqu'à 422 euros par mois

En plus des aides directes, le statut d'étudiant permet de bénéficier de certaines aides indirectes ou de réduction.

Logement étudiant :

Le prix moyen d'une chambre de 9 m² meublée en résidence CROUS est de 117 à 161€ par mois, alors qu'il est en moyenne de 432,99€ par mois dans le parc privé (le prix moyen du mètre carré en octobre 2011 à Paris (8) était de 48,11€).

Etre étudiant permet d'être logé en résidence Crous et d'économiser ainsi près de 271,99€ par mois.

Financement des repas étudiants :

Un repas au restaurant universitaire coûte réellement 4.97€. L'état subventionne chaque repas à hauteur de 2.02€

Etre étudiant permet de manger au restaurant universitaire et ainsi de bénéficier d'une subvention indirecte pouvant aller jusqu'à 121,2€/mois.

Les transports :

Sur Paris, par exemple, le coût mensuel d'une carte orange deux zones est de 62€, quand le coût d'une carte imagine'R n'est que de 33,16€. Cette dernière permet même de se déplacer partout en Ile-de-France pendant le week-end ou les vacances !

Etre étudiant permet d'économiser 28,84€ par mois, pour les transports

La facture totale de l'ALES pourrait s'élever à 23,2 milliards d'euros et constituer une véritable trappe à inactivité.

L'allocation d'autonomie du PS, un saupoudrage injuste

Au moins un tiers des étudiants sera lésé par l'allocation proposée par le PS

Le PS évoque (9) la création d'une allocation d'autonomie sans en préciser **ni les modalités de versement** (quels critères de ressources seront retenus, puisque les revenus des parents semblent exclus ?), **ni le montant** (se contentant d'affirmer qu'"elle sera d'un montant suffisant"). Quant au coût de la mesure, le PS affirme que la première année, celle-ci sera intégralement financée par la fusion de l'ensemble des aides existantes destinées aux étudiants, soit 4,54 Mds (cf encadré).

Si tel était le cas, cela signifierait que **l'allocation moyenne ne dépasserait pas 131 euros par mois** (ce qui correspond à peine à l'échelon 1 des bourses sur critères sociaux). Est-ce cela un montant suffisant ?

Au delà de l'effet d'annonce, la proposition du PS ne sera qu'une mesure de saupoudrage faisant de nombreuses victimes, au premier rang desquelles les 373 625 boursiers les plus pauvres, ainsi que les 671 478 étudiants (100 597 d'entre-eux touchent l'APL et 570 881 l'ALS) qui perçoivent les ALS et les APL, dont le montant moyen est de 159 € par mois (chiffres de 2009).

4,539 Md pour les étudiants et leur famille

Le budget consacré à l'aide sociale étudiante se décline en trois grands ensembles :

- 1,763 Md consacrés aux aides directes étudiants (bourses sur critères sociaux, bourses au mérite..)
- 1,359 Md consacrés aux aides au logement (APL, ALS, ...)
- 1,417 Md consacrés aux aides fiscales (quotient familial, ...)

Une mesure "ruineuse"

L'allocation d'autonomie est par essence une mesure très onéreuse. Prétendre, comme le fait le PS, mettre en oeuvre cette mesure à coût constant reviendrait, comme nous l'avons montré, à saupoudrer des aides de façon injuste. Si le PS appliquait sa proposition en l'état, on peut parier que les revendications des mouvements étudiants aboutiraient à une forte réévaluation de l'allocation. Au final, celle-ci s'établirait dans une fourchette de coût proche de celle de l'ALES, c'est-à-dire de 11,9 Md à 23,3 Md d'euros.

Il est important de noter que les coûts liés aux effets pervers (effet d'opportunité et effet induit) peuvent rapidement égaler le coût de la mesure en tant que telle.

Une mesure injuste

Quel que soit le scénario retenu, cette mesure est injuste. A coût constant, elle défavorisera mécaniquement les étudiants dont les familles sont les moins aisées. Dans le cas d'un fort investissement financier dans cette allocation, cela reviendrait à faire financer par tous les contribuables, y compris ceux qui n'ont pas fait d'études, la scolarité des étudiants, alors même que ceux-là bénéficieront, grâce à leurs diplômes, d'un niveau de revenu supérieur et de meilleures conditions d'insertion.

Une mesure dangereuse

Enfin cette mesure est dangereuse, car elle peut enfermer artificiellement une partie de la jeunesse dans l'assistanat. Comment espérer qu'un jeune fasse les efforts nécessaires pour s'insérer sur le marché du travail quand la qualité d'étudiant lui assure un revenu compris entre 800 et 1220 euros par mois ? De plus, cette mesure qui est toujours accompagnée d'une suppression du quotient familial risque de déstabiliser bien des familles, alors que ces dernières restent le principal soutien des étudiants.

Notes :

- (1) Le projet d'allocation d'autonomie a été présenté en 1951 et en 1957 au parlement sans succès. En 2001, une commission nationale avait été mise en place afin d'étudier la mise en oeuvre d'une allocation d'autonomie pour tous les jeunes de 16 à 25 ans. Les conclusions de cette commission avaient été très "mesurées" et la mesure, une nouvelle fois enterrée.
- (2) Terra nova, Faire réussir nos étudiants, faire progresser la France, août 2011
- (3) Projet "Egalité réelle", p 18
- (4) (Total des aides (4,540 Md €)/ nombre de jeunes scolarisés (2 880 218))/12 mois = 131 €
- (5) INSEE - Repères et références statistiques - édition 2010
- (6) Projet "Egalité réelle" p.19
- (7) PLF 2012 <http://www.performance-publique.budget.gouv.fr/farandole/2012/pap/html/DBGPGMJPEPGM231.htm>
- (8) <http://immo.trovit.fr/155000/prix-location-immobilier-paris>
- (9) Cette mesure est annoncée aussi bien dans le projet "Egalité réelle" pp 18-19, que dans "le Changement", projet 2012 du parti socialiste pp. 26-27

Contact Presse

Inès Charles-Lavauzelle

Directrice des études, chargée des relations presse du CERU

01 78 16 40 30

Ines.charleslavauzelle@uni.asso.fr